



UFR des sciences médicales

DIPLOME UNIVERSITAIRE « TDAH DE L'ENFANCE A L'AGE ADULTE »

Il est créé à l'Université de Bordeaux, à compter de l'année universitaire 2025-2026, un Diplôme Universitaire intitulé « TDAH de l'enfance à l'âge adulte ».

1 - Objectifs de la formation

- Comprendre le TDAH de l'enfance à l'âge adulte : signes cliniques, fonctionnement, handicap et besoins.
- Savoir réaliser une démarche diagnostique : connaître les symptômes, les comorbidités, les outils d'évaluation, évaluer l'impact fonctionnel
- Améliorer l'accompagnement au quotidien des personnes avec TDAH
- Accélérer l'appropriation des techniques d'adaptation et des prises en charges ayant fait leur preuve en cohérence avec les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (HAS (Haute Autorité de Santé) 2014, 2024).

2 - Responsables

Responsable principal :

Professeur Anouck AMESTOY

CRA, PUPEA
CH Charles Perrens
Pôle Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant
et de l'Adolescent
Département formation du CRA Aquitaine
121, rue de la Béchade
33000 BORDEAUX

Téléphone : 05 56 56 31 89

E-mail : formationsuniversitaires-cra@ch-perrens.fr

Co-responsable :

Docteur Erica MARTINS

CREDAH, PUPEA
CH Charles Perrens
Pôle Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de
l'Adolescent
121, rue de la Béchade
33000 BORDEAUX

Téléphone : 05 56 56 31 89

E-mail : formationsuniversitaires-cra@ch-perrens.fr

3 - Organisation de la formation :

- **3-1 Capacité d'accueil :**

Le nombre minimum d'étudiants est fixé à **10** et le maximum à **35**.

- **3-2 Durée de la formation :**

La durée est de 1 an et a lieu tous les ans.

- **3-3 Enseignement théorique :**

Le format de l'enseignement est hybride, il alterne des regroupements en présentiel (**14h**) à l'université de Bordeaux et des temps en distanciel via la plateforme MOODLE de l'Université (**60h**).

L'ouverture de l'accès au DU est prévue en octobre.

Le volume horaire comprend : 9 modules de 7h

Dont :

- 2 modules en présentiel : 14h
- 7 modules en distanciel : 49h
- une demi-journée de présentation du projet de mémoire (distanciel) : 4h
- une journée de présentation du mémoire de fin d'année (distanciel) : 7h

Soit **60 heures en distanciel et 14 heures en présentiel.**

Soit **74 heures** de formation.

- **3-4 Stage :**

Ce diplôme n'est pas ouvert au stage.

4 - Conditions d'inscriptions :

Titres requis ou niveau :

- Professionnels titulaires d'un diplôme de niveau 6 ou d'un niveau d'expérience équivalent après examen du dossier.
- Médecins, pharmaciens, neuropsychologues et psychologues, professionnels paramédicaux, orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes, assistant social et éducateur spécialisé, pair aidant.
- Étudiants en filières initiales de santé et psychologie : internes en médecine, étudiants en master de psychologie, étudiants en master d'orthophonie (à partir du 2^e cycle- 4^{ème} année de certification), étudiants IPA.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5 - Coût de la formation

En formation initiale : 480€ / an

En formation continue :

- Reprise d'études non financée : **780€ / an**
- Reprise d'études financée : **1 500€ / an**

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6 - Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- **6-1 : Nombre de sessions :**
Il est organisé 1 session d'examen.
- **6-2 : Nature des épreuves :**
 - Contrôle continu : présence aux cours : note sur 20, comptant pour 20% de la note finale.
 - Mémoire : note sur 20 comptant pour 60% de la note
 - Présentation orale du mémoire : 20%
- **6-3 : Validation :**
Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale (10/20).
- **6-4 : Dispositions prévues en cas d'échec :**
Le redoublement est autorisé.

7 - Délivrance du diplôme :

- Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :
- Par voie postale après une demande écrite
 - En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :

Conseil UFR Sciences Médicales du 14/04/2025
Conseil du Collège Sciences de la santé 13/05/2025
(Version 1)

ANNEXE 1 : PROGRAMME du D.U.
PROGRAMME
DECOUPAGE PEDAGOGIQUE

Les titres des modules mais aussi des présentations sont à ce stade provisoires.

MODULE N°1 : LE TDAH : UN TROUBLE DU NEURO-DEVELOPPEMENT (en présentiel)

Objectif : Connaître les données actualisées sur l'épidémiologie et les neurosciences dans le TDAH

- Evolution conceptuelle du TDAH
- Données épidémiologiques et trajectoires d'évolution
- Les neurosciences et les facteurs étiologiques
- Structuration du parcours diagnostique

MODULE n°2 : COMMENT POSER UN DIAGNOSTIC DE TDAH ?

Objectif : Connaître les critères cliniques de TDAH et les évaluations à réaliser

- Les critères cliniques et diagnostiques
- Evaluation standardisée chez l'enfant et l'adulte
- Bilan neuropsychologique et des fonctions exécutives

MODULE N°3 : LA VARIABILITE CLINIQUE DU TDAH : QUELS SONT LES TROUBLES ASSOCIES AU TDAH ? (PARTIE 1)

Objectif : Connaître les variabilités et spécificités cliniques du TDAH et ses comorbidités avec les autres TND

- TDAH et comorbidités somatiques et neurologiques
- TDAH et Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA)
- TDAH et Troubles du Développement des Apprentissages (TDA), Troubles du Développement des Coordinations, Tics, Sd Gilles de la Tourette
- Spécificités cliniques chez les filles et les femmes

MODULE N°4 : LA VARIABILITE CLINIQUE DU TDAH : QUELS SONT LES TROUBLES ASSOCIES AU TDAH ? (PARTIE 2)

Objectif : Connaître les comorbidités, l'impact sur le diagnostic et les prises en charge

- TDAH et sommeil
- Troubles du Comportement : Trouble Oppositionnel avec Provocation, Troubles des Conduites
- Trouble anxieux, troubles de l'humeur
- TDAH et Ultra Haut Risque de Psychose

PRESENTATION DU PROJET DE MEMOIRE EN DISTANCIEL

MODULE N°5 : LA VARIABILITE CLINIQUE DU TDAH : QUELS SONT LES TROUBLES ASSOCIES AU TDAH ? (PARTIE 3)

Objectif : Connaître les comorbidités, l'impact sur le diagnostic et les prises en charge

- Addictions
- Troubles de la personnalité
- Psychotraumatisme

MODULE N°6 : PRISES EN CHARGES NON PHARMACOLOGIQUES DU TDAH (PARTIE 1)

Objectifs : Connaître les modalités de prise en charge non médicamenteuses, selon les RBPP de la HAS : Programme d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP), Programme d'Entraînement aux Habiletés Parentales (PEHP), Thérapie Comportementale, Cognitive et Emotionnelle (TCCE), remédiation cognitive, aménagements scolaires et professionnels

- ETP et psychoéducation
- Programme d'Entraînement aux Habiletés Parentales (PEHP)
- TCCE

MODULE N°7 : REVUE DE CAS CLINIQUES (en présentiel)

MODULE N°8 : PRISES EN CHARGES NON PHARMACOLOGIQUES DU TDAH (PARTIE 2)

Objectif : Connaître les modalités de prise en charge non médicamenteuses, selon les RBP de la HAS : ETP, PEHP, TCCE, remédiation cognitive, aménagements scolaires et professionnels

- TDAH en médecine générale
- Remédiation cognitive : théorie et différents modèles
- Aménagements scolaires et universitaires
- Aménagements professionnels

MODULE N°9 : TRAITEMENT MEDICAMENTEUX DU TDAH

Objectif : Connaître la pharmacologie, la prescription, la surveillance et la réévaluation

- Pharmacologie des psychotropes
- Données de la littérature sur le traitement psychostimulant
- Le traitement médicamenteux en pratique clinique et son suivi

PRESENTATION DU MEMOIRE EN DISTANCIEL